

Le budget—M. Allmand

débatu à l'heure actuelle par le Sénat. Il a été imposé à la Chambre au moyen de la clôture. Le Parlement est encore saisi d'un projet de loi qui vise à désindexer l'impôt sur le revenu des particuliers et à réduire les prestations d'assurance-chômage des Canadiens qui prennent une retraite anticipée. Non seulement le gouvernement hausse-t-il brutalement les impôts, mais il comprime des programmes publics qui, souvent, sont utiles aux Canadiens dans le besoin.

Par exemple et comme l'a signalé au cours de la période des questions mon collègue, le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall), on a réduit de 9.1 milliards de dollars l'enveloppe du développement économique régional, ce qui équivaut à une réduction de 38 p. 100 sur trois ans qui va frapper très durement les régions à chômage très élevé qui éprouvent des difficultés économiques. Il est étonnant que les conservateurs se soient vantés de ces réductions, comme si c'était un exploit que de priver les Canadiens des prestations dont ils ont besoin pour satisfaire à leurs besoins de tous les jours.

Le programme Stratégie canadienne de création d'emplois perdra cent millions de dollars en 1987-1988. Le budget prévoit la création de programmes d'emploi pour les travailleurs plus âgés et les bénéficiaires de l'assistance sociale, mais leur contenu est encore vague et leur mise en vigueur retardée. Le budget prévoit qu'ils seront mis au point en temps et lieu, avec la collaboration des provinces et du secteur privé. Nous ignorons donc pour l'instant les détails de ces programmes qui, de toute façon, n'entreront pas en vigueur dès maintenant. Par contre, les taxes annoncées hier soir, quant à elles, ne laissent aucun doute et elles sont immédiates. Elles seront appliquées au plus tôt.

En ce qui concerne les compressions, le livre bleu du budget des dépenses qu'on nous a remis aujourd'hui nous en apprendra davantage. Nous saurons quels programmes de dépenses vont être supprimés. Il n'y a pas lieu d'être fiers du fait qu'on supprime ces programmes dont beaucoup avaient un objectif humanitaire. Plusieurs d'entre eux procuraient des services essentiels à des Canadiens démunis qui devront maintenant s'en passer, à mesure qu'ils apprendront à leurs dépens que ces programmes n'existent plus.

• (1510)

Il est également évident que la suppression des programmes de développement régional, entre autres, élargira le fossé entre riches et pauvres, si bien que les uns continueront à s'enrichir pendant que les autres s'appauvriront encore plus. On lisait dernièrement dans le *Star* de Toronto que le nombre des prestataires de l'aide sociale avait augmenté de 48 p. 100. Cette hausse, qui touche la région du Grand Toronto, s'est produite ces quatre dernières années, alors que le gouvernement prétend que le chômage a diminué. En réalité, le nombre de pauvres ayant un emploi augmente, tandis que les riches, ceux qui se situent dans les tranches de revenu supérieures, s'enrichissent en même temps qu'ils échappent à bon nombre des mesures fiscales qu'on impose à ceux qui tirent leur revenu de salaires et de traitements. On peut non seulement prétendre que ces mesures de réduction des programmes gouvernementaux et l'imposition de lourdes taxes aux salariés canadiens sont cruelles, mais également qu'elles sont contraires aux dispositions de la Constitution. L'article 36 de celle-ci, l'un des principaux articles, représente un énoncé très concis de la politique et des principes libéraux. Il dit que, sous réserve des compétences

législatives du Parlement et des législatures et de leur droit de les exercer, le Parlement et les législatures, ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux, s'engagent à promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens dans la recherche de leur bien-être; favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances; fournir à tous les Canadiens, à un niveau de qualité acceptable, les services publics essentiels. Par conséquent, d'après la Constitution, le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire l'écart entre les riches et les pauvres, non seulement sur une base individuelle, mais également sur une base régionale—le Canada central par rapport à la région atlantique, le sud du pays par rapport au nord. Cet engagement figure dans la Constitution. Or, le gouvernement supprime ou réduit des programmes sans se préoccuper de savoir s'ils sont nécessaires. C'est ainsi que l'on procède. La priorité n'est pas aux programmes, mais simplement à la réduction.

L'imposition de taxes est contraire sinon à la lettre, du moins à l'esprit de l'article 36 de la Constitution. Le fossé s'élargit sans cesse. Pourtant, le gouvernement persiste à appliquer une politique qui, selon lui, devrait être bénéfique pour le pays. Les modèles du gouvernement sont Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux États-Unis. Il est intéressant de lire, dans le *International Herald Tribune*, un article qui a été écrit à Londres. Il y est question des reproches de plus en plus nombreux adressés au gouvernement de M^{me} Thatcher qui a pris les mêmes dispositions que notre gouvernement dans le budget. Voici ce qu'on y dit en partie:

Les rivaux de M^{me} Thatcher, membres de la faction libérale du parti conservateur, font maintenant comprendre à cette dernière qu'elle a été trop loin et qu'il faudrait redonner du travail aux chômeurs en leur faisant construire les logements et entreprendre les travaux publics nécessaires. D'après eux, l'industrie devrait bénéficier de l'appui du gouvernement, comme c'est le cas en France, en Allemagne de l'Ouest et au Japon, et «il ne convient pas de tout laisser au gré des forces du marché» . . .

Ces critiques réclament le rétablissement du programme traditionnel du parti conservateur de dépenses sociales et d'intervention du gouvernement dans l'économie, lequel existe sous une forme ou une autre dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest.

Il est vrai que de toujours, les partis conservateurs, les partis libéraux et les partis sociaux-démocrates se sont employés à rétablir un certain équilibre entre les riches et les pauvres. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements des démocraties occidentales se sont chargés de redistribuer les richesses dans leurs pays respectifs. Ce n'est que depuis quelques années, sous les gouvernements de M. Reagan aux États-Unis et de M^{me} Thatcher en Angleterre, que l'on a renoncé à ce principe. Comme l'expliquait l'auteur de cet éditorial, il fut même un temps où les partis conservateurs s'étaient dotés d'une politique en ce sens. Il se produit un revirement de situation en Grande-Bretagne. On y a vu quels ont été les résultats d'une telle politique—l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres, la division de la société en deux camps qui sont la scène de bouleversements, d'émeutes raciales et de bagarres lors de matchs de soccer dans les grandes villes du Nord, et cela s'explique du fait que l'on ne s'intéresse pas suffisamment aux aspects humanitaires, sociaux ou politiques des problèmes. On préfère plutôt s'intéresser exclusivement à ce qui est vraiment rentable, et ne s'arrêter qu'à ce qui peut aggraver ou atténuer le déficit. C'est insuffisant à long terme. En fait, c'est